

24 Avril 1942.

Mon Cher Collègue,

Je vous renouvelle tout d'abord toutes mes félicitations et tiens à vous redire ma satisfaction de vous voir appelé à un poste où vous pourrez rendre à notre Pays les plus éminents services.

Ainsi que vous avez bien voulu m'y inviter, je résume, pour vous, ci-dessous, trois questions qui me préoccupent à l'heure actuelle tout particulièrement.

D'abord, en ce qui concerne mes rapports avec le Délégué Italien à l'Assistance et au Rapatriement, je me suis toujours efforcé de suivre une politique de conciliation. J'ai voulu éviter toutes piqûres d'épingles afin de me permettre de tenir ferme sur les questions importantes.

C'est ainsi que d'accord avec le Ministère, j'ai traité, par l'intermédiaire de l'Officier de liaison,

.....

Je veux vous signaler aussi la question des Israélites étrangers et en particulier de ceux entrés en France depuis le 1er Janvier 1936.

J'avais reçu des instructions aux termes desquelles ces étrangers devaient être dispersés dans des villages isolés. Je n'étais pas favorable à cette manière de faire qui a pour résultat de pourrir les campagnes, tant par le marché noir auquel se livrent les intéressés, que par leur activité politique. Ils peuvent être surveillés plus facilement dans les villes et ils sont moins dangereux.

Dans ces conditions, la meilleure solution consisterait à les assigner dans les villes de leur résidence. C'est la solution provisoire que j'ai adoptée à la suite d'un accord oral avec votre prédécesseur. Je serais heureux d'avoir votre avis sur cette question dont je vous entretiendrai lorsque j'aurai le plaisir de vous voir. J'ai même l'intention cet été, d'assigner ces israélites dans les villes de la Côte, afin de permettre aux habitants de séjourner dans les localités de montagne encombrées par ces indésirables.

J'exécute à l'heure actuelle les instructions relatives aux Anglais. Ceux-ci doivent, sauf ceux ayant des attaches françaises ou étant intransportables, quitter le département demain; Je vous signalerai quelques cas

.....